

Les causes et les raisons

John Stuart Mill Qu'est-ce qu'une action? ce n'est pas une seule chose; c'est un composé de deux choses successives, l'état d'esprit appelé volition, et l'effet qui le suit. La volition ou l'intention de produire l'effet est une chose; l'effet produit en conséquence de l'intention en est une autre; les deux ensemble constituent l'action. Je veux mouvoir instantanément mon bras; cette volonté est un état de mon esprit; mon bras, — s'il n'est pas lié ou paralysé, — obéit et se meut; c'est le fait physique consécutif à un état d'esprit. L'intention suivie du fait ou, si l'on aime mieux, le fait précédé et causé par l'intention, s'appelle l'action de mouvoir mon bras. (J. S. Mill, *Système de logique*, I, III, §5, trad. fr., Mardaga, 1988, p. 58)

Descartes : il est aisé de connaître qu'il ne reste rien en nous que nous devons attribuer à notre âme, sinon nos pensées, lesquelles sont principalement de deux genres, à savoir: les unes sont les actions de l'âme, les autres sont ses passions. Celles que je nomme ses actions sont toutes nos volontés, à cause que nous expérimentons qu'elles viennent directement de notre âme et semblent ne dépendre que d'elle (*Passions* I, 17).

Derechef, nos volontés sont de deux sortes. Car les unes sont des actions de l'âme qui se terminent en l'âme même comme lorsque nous voulons aimer Dieu ou généralement appliquer notre pensée à quelque objet qui n'est point matériel. Les autres sont des actions qui se terminent en notre corps, comme lorsque de cela seul que nous avons la volonté de nous promener, il suit que nos jambes se remuent et que nous marchons (art. 18).

Malebranche Mais, dira-t-on, je connais par le sentiment intérieur de mon action que j'ai véritablement cette force; ainsi je ne me trompe point de le croire. Je réponds, que lorsqu'on remue son bras, on a sentiment intérieur de la volonté actuelle par laquelle on le remue; et l'on ne se trompe point de croire qu'on a cette volonté. On a de plus sentiment intérieur d'un certain effort qui accompagne cette volonté, et l'on doit croire aussi qu'on fait cet effort. Enfin, je veux qu'on ait sentiment intérieur que le bras est remué dans le moment de cet effort; et cela supposé, je consens aussi que l'on dise que le mouvement du bras se fait dans l'instant que l'on a une volonté pratique de le remuer.

Mais je nie que cet effort qui n'est qu'une modification ou un sentiment de l'âme, qui nous est donné pour nous faire comprendre notre faiblesse, et nous donner un sentiment obscur et confus de notre force, soit par lui-même capable de donner du mouvement aux esprits animaux, ni de les déterminer. Je nie qu'il y ait rapport entre nos pensées et les mouvements de la matière. Je nie que l'âme ait la moindre connaissance des esprits animaux, dont elle se sert pour remuer le corps qu'elle anime. Enfin quand même l'âme connaîtrait exactement les esprits animaux, et quand elle serait capable de les mouvoir, ou de déterminer leur mouvement, je nie qu'avec tout cela elle pût choisir les tuyaux des nerfs, dont elle n'a aucune connaissance, afin de pousser en eux les esprits et remuer ainsi le corps avec la promptitude, la justesse et la force que l'on remarque dans ceux même qui connaissent le moins la structure de leur corps. (Malebranche, *Recherche de la Vérité*, Eclaircissement XV, Pl., p. 990-991).

Locke, *Essai*, II, 21, §5: Une chose qui du moins est évidente, à mon avis, c'est que nous trouvons en nous-mêmes la puissance de commencer ou de ne pas commencer, de continuer ou de terminer plusieurs actions de notre esprit, et plusieurs mouvements de notre corps, et cela simplement par une pensée ou un choix de notre esprit, qui détermine et commande, pour ainsi dire, que telle ou telle action particulière soit faite, ou ne soit pas faite. Cette Puissance que notre esprit a de disposer ainsi de la présence ou de l'absence d'une idée particulière, ou de préférer le mouvement de quelque partie du corps au repos de cette même partie, ou de faire le contraire, c'est ce que nous appelons Volonté. Et l'usage actuel que nous faisons de cette Puissance, en produisant ou en cessant de produire telle ou telle action, c'est ce qu'on nomme Volition.

§15 La difficulté d'exprimer par des sons les actions intérieures de l'esprit, pour en donner par-là des idées claires aux autres, est si grande, que je dois avertir ici mon Lecteur, que les mots *ordonner*, *diriger*, *choisir*, *préférer*, etc. dont je me suis servi dans cette rencontre, ne font pas comprendre assez distinctement ce qu'il faut entendre par *volition*, à moins que ceux qui liront ce que je dis ici, ne prennent la peine de réfléchir sur ce qu'ils font eux-mêmes lorsqu'ils veulent. Par exemple, le mot de *préférence* qui semble peut-être le plus propre à exprimer l'acte de la volition, ne l'exprime pourtant pas précisément: car qu'un homme *préférât* de voler à marcher, on ne peut pourtant pas dire qu'il *veuille* jamais voler. La *Volition* est visiblement un acte de l'esprit exerçant avec connaissance l'empire qu'il suppose avoir sur quelque partie de l'homme pour l'appliquer à quelque action particulière, ou pour l'en détourner. Et qu'est-ce que la *Volonté*, sinon la faculté de produire cet acte?

Hume: par volonté je n'entends rien d'autre que l'impression interne que nous ressentons et dont nous avons conscience, quand nous engendrons sciemment un nouveau mouvement de notre corps ou une nouvelle perception de notre esprit. (*Traité de la nature humaine* II, III, 1)

William James: Le *vouloir* s'achève dans la conquête de la conscience par l'idée; que l'idée se réalise ou non, cela ne le regarde point. Je veux écrire: j'écris; je veux éternuer: je n'éternue point; je veux que cette table vienne du coin de ma chambre vers moi: elle ne vient point. Dans ces trois cas, mon vouloir est également parfait; seulement, les trois représentations sont inégalement efficaces: la première agit sur les centres de l'écriture, la seconde n'agit pas sur les centres de l'éternuement, la troisième ne meut point la table. Mais qu'importe? La volition est un acte exclusivement psychique et moral, et qui est parfait dès qu'il a installé la représentation à demeure dans la conscience; les mouvements consécutifs à cette représentation ne sont ici que

des épiphénomènes tout à fait accessoires, qui relèvent de ganglions nerveux fonctionnant hors de la conscience. *Précis des Principes de Psychologie*, p. 597-98 (PP II 560)

Russell : Une occurrence mentale quelconque — sensation, image, croyance ou émotion — peut être la cause d'une série d'actions, continue, à moins d'être interrompue, jusqu'à ce qu'un certain état de choses, plus ou moins déterminé, soit réalisé. Une telle série d'actions nous l'appelons un « cycle du comportement ». Le degré de détermination peut beaucoup varier : la faim requiert seulement de la nourriture en général, tandis que la vue d'un morceau de nourriture particulier suscite un désir qui requiert de manger ce morceau de nourriture. La propriété qui cause un tel cycle d'occurrences est appelée « inconfort » ; la propriété des occurrences mentales qui terminent le cycle est appelée « plaisir ». Les actions qui constituent le cycle ne doivent pas être purement mécaniques, c'est-à-dire qu'elles doivent être des mouvements corporels dans la causation desquels les propriétés spéciales des tissus nerveux doivent intervenir. (*Analysis of Mind*, lect. III, « Desire and feeling » p. 75-76)

Wittgenstein Je crois qu'à l'origine de la théorie de Russell il y a ceci : si je donne un ordre à quelqu'un et que me plaise ce qu'il a fait alors, c'est qu'il a exécuté l'ordre.

(Si je voulais manger une pomme et qu'on me donne sur l'estomac un coup tel que l'envie de manger me passe, c'était donc ce coup qu'à l'origine je souhaitais). (*Remarques philosophiques* III, §22a-b)

On pourrait caractériser le sens que Russell donne au mot “souhaiter” en disant que ce que ce mot veut dire pour lui, c'est une sorte de faim. — Qu'une sensation particulière de faim sera soulagée quand on aura mangé une chose particulière, c'est une hypothèse. Avec la manière dont Russell utilise le mot “souhaiter”, cela ne fait sens de dire “Je souhaitais une pomme mais une poire m'a satisfait”. Et pourtant, nous disons parfois cela et nous utilisons alors le mot “souhaiter” d'une manière différente de celle de Russell. En ce sens, nous pouvons dire que cette tension du souhait a été soulagée sans que le souhait ait été exaucé ; et, de même, que le souhait a été exaucé sans que la tension ait été soulagée. Autrement dit, je peux, en ce sens, me retrouver satisfait sans que mon souhait ait été satisfait (*Cahier Bleu* 22)

La proposition selon laquelle votre action a telle et telle cause est une hypothèse. Cette hypothèse est bien fondée si vous avez eu un certain nombre d'expériences qui, pour le dire rapidement, s'accordent à montrer que votre action est la conséquence régulière de certaines conditions que nous appelons alors causes de l'action. Mais s'il s'agit de savoir la raison que vous aviez d'énoncer telle chose, d'agir d'une manière particulière, etc., il n'est pas nécessaire d'avoir un certain nombre d'expériences concordantes, et l'énoncé de votre raison n'est pas une hypothèse. La différence entre les grammaires de « raison » et de « cause » est assez semblable à celle entre les grammaires de « motif » et de « cause ». De la cause, on peut dire qu'on ne peut la *connaître*, mais qu'on peut seulement la *conjecturer*. En revanche on dit souvent : « il faut bien que *moi*, je sache pourquoi j'ai fait cela » lorsqu'on parle du *motif*. Nous verrons plus tard que, lorsque je dis : « Nous pouvons seulement *conjecturer* la cause, mais nous *connaissons* le motif », cet énoncé est un énoncé grammatical. Le « pouvons » renvoie à une possibilité *logique*. (*Le Cahier bleu*, 15)

A présent considérons un cas où nous adoptons en effet une attitude d'observation à l'égard d'une action volontaire, je veux dire le cas très instructif où l'on essaie de dessiner un carré et ses diagonales en posant un miroir sur le papier et en dirigeant sa main d'après ce qu'on voit dans le miroir. Et ici on est enclin à dire que nos véritables *actions*, celles auxquelles la volition s'applique *immédiatement*, ne sont pas les mouvements de notre main, mais quelque chose qui vient avant, disons, les actions de nos muscles. Nous sommes enclins à comparer ce cas avec ceci : imaginez que nous ayons une série de leviers devant nous, grâce auxquels nous pourrions diriger, par un mécanisme caché, un crayon qui trace des traits sur une feuille de papier. Il se pourrait alors que nous hésitions quant à savoir quels leviers tirer pour obtenir le mouvement du crayon que nous désirons ; et nous pourrions dire que *nous avons délibérément* tiré ce levier particulier, bien que ce ne soit pas délibérément que nous ayons produit le mauvais résultat que nous avons produit par là.

Mais cette comparaison, bien qu'elle vienne facilement à l'esprit, est très trompeuse. Car dans le cas des leviers que nous voyions devant nous, décider lequel nous allions tirer avant de le tirer correspondait à quelque chose de réel. Mais est-ce que notre volition joue, pour ainsi dire, sur un clavier de muscles en choisissant quel est le prochain qu'elle va utiliser ? — Pour certaines actions que nous disons délibérées il est caractéristique que, en un certain sens, nous “sachions ce que nous allons faire” avant de le faire. En ce sens nous pouvons dire que nous savons quel objet nous allons montrer du doigt, et ce que nous pourrions appeler “l'acte de savoir” pourrait consister en ce que nous regardions l'objet avant de le montrer, ou en ce que nous décrivions sa position par des mots ou des images. (*Cahier Brun* 153-54)

Appelons expérience quelque chose comme une (l') imagination (imagery) ou une (la) perception. Une expérience est quelque chose qui peut avoir une durée dans le temps — comme une note tenue ou une couleur. “La même note à nouveau... encore... encore... plus maintenant”. Ce n'est PAS une expression naturelle pour une intention — ou pour connaître dans ce cas. Si un homme dit qu'il voit un disque rouge, je pourrais souvent lui demander s'il le voit encore, mais s'il dit qu'il a l'intention de rendre visite à sa grand-mère demain, je ne vais pas continuer à demander s'il l'a encore. — Une image qui dure cinq minutes peut obséder un homme, mais une intention en tant qu'intention ne l'obsède pas — même si les pensées qui lui sont liées le peuvent. La distinction entre pensée et intention est une distinction catégorique (categorical). Un mouvement aux échecs n'a pas de vitesse (velocity), à la différence du mouvement physique qui l'exécute. (*Lectures on the phil. of psychology*, 64)